

CONDITIONS GENERALES AIDE AUX VACANCES PERIODE DU 01/06/2024 AU 31/05/2025

Pour qui ?

Les salariés en contrat CDI ou CDD Rattachés administrativement à l'établissement de Mulhouse ou à la filiale Clemessy Motors

leurs conjoints & enfants (jusqu'à 23 ans inclus) "fiscalement à charge"

Nos participations concernent les séjours (minimum 1 nuitée) des personnes du **même foyer fiscal que le salarié (même déclaration de revenus)**, quelle qu'en soit la durée, dans la limite de **25 jours maximum par salarié et par an**.

A votre 1ère demande pour la période 2024/2025 - joindre IMPERATIVEMENT :

- la fiche de renseignements du salarié dûment complétée,
- une copie de votre avis d'impôts sur vos <u>revenus 2022</u>
 Sans avis d'imposition, le taux le plus défavorable sera appliqué, et seul le salarié CY pourra bénéficier de l'aide
- un **RIB** (si vous n'en avez pas encore déposé ou si vous avez changé de banque).

A chaque demande - transmettre OBLIGATOIREMENT :

 le formulaire AIDE AUX VACANCES dûment complété et les justificatifs suivants (selon la formule choisie) :

LOCATION bien de vacances SEJOUR hôtel, camping CROISIERE facture d'hébergement acquittée
 mentionnant les coordonnées complètes du loueur,
 les dates de début et de fin de séjour, la nature du
 séjour
 et les noms/prénoms des personnes concernées

TRAIN, AVION, FERRY BUS / COVOITURAGE "officiels"

 les factures / justificatifs acquittés mentionnant les noms des personnes concernées, dates aller/retour et montant

CLSH (Centre de Loisirs Sans Hébergement) Pour les enfants jusqu'à **17 ans** • une facture acquittée

Pour les CLSH, une aide de **5,15 €** est allouée par jour et par enfant

25 jours maximum n'affectant pas la durée de 25 jours pris en compte pour l'aide aux vacances

SEJOUR LINGUISTIQUE / EDUCATIF CAMP, COLONIE DE VACANCES

Pour les enfants jusqu'à 18 ans

 une facture acquittée mentionnant coordonnées, durée du séjour, montant

Le CSE se réserve le droit de vérifier l'authenticité des factures et de poursuivre toute personne en cas de fausse déclaration

Tous les documents et formulaires sont disponibles au CSE Mulhouse et sur le site www.ce-clemessy-mulhouse.com



BAREME DE PARTICIPATION Aide aux vacances 2024/2025

La participation du CSE ne peut excéder le montant des justificatifs et est plafonnée à 900 € par an et foyer fiscal

		COLONIE-CAMP D'ADOLESCENTS
QUOTIENT FAMILIAL (QF) ANNEE 2022	VOUS AVEZ DROIT PAR JOUR ET PAR BENEFICIAIRE	QUOTIENT FAMILIAL (QF) ANNEE 2022 RESTE A VOTRE CHARGE PAR JOUR ET PAR ENFANT
≤ à 1300	8,52 €	Plafond journalier : 47,98 €*
De 1300 à 1350	8,33 €	
De 1350 à 1400	8,15 €	≤ à 600 15,49 €
De 1400 à 1450	7,97 €	De 600 à 1300 18,06 €
De 1450 à 1500	7,78 €	De 1300 à 1500 19,79 €
De 1500 à 1550	7,60 €	De 1500 à 1700 20,53 €
De 1550 à 1600	7,41 €	De 1700 à 1900 21,26 €
De 1600 à 1700	7,05 €	De 1900 à 2100 21,99 €
De 1700 à 1800	6,68 €	De 2100 à 2300 22,73 €
De 1800 à 1900	6,31 €	> à 2300 22,73 €
De 1900 à 2000	5,95 €	
De 2000 à 2100	5,58 €	
De 2100 à 2200	5,21 €	
De 2200 à 2300	4,85 €	* le coût global d'une « colo », divisé par le nombre de jours, détermine un prix journalier que nous prenons en compte jusqu'à 47,98 €, selon le barème ci-dessus, le dépassement
De 2300 à 2400	4,48 €	
De 2400 à 2500	4,11 €	
> à 2500	3,93 €	éventuel étant à votre charge
Sans preuve de QF	3,93 €	

Quotient familial =



revenu imposable année 2022

12

nombre de parts indiqué sur l'avis d'impôts

NOTA:

Pour le salarié dont le revenu imposable est inférieur ou égal à 25000€ et qui n'a qu'une seule part fiscale, la participation du CSE sera de 11€ par jour à hauteur de 25 jours maxi (fractionnable en fonction des congés)

Pour les séjours linguistiques organisés hors écoles, le montant de la participation est de 30 % du montant facturé limité à 600€

Pour les séjours linguistiques organisés par les écoles, le montant de la participation est de 20 % du montant facturé limité à 400€

Pour les séjours éducatifs, le montant de la participation est de 20 % du montant facturé limité à 200€



Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 03 89 32 36 36